

Les zouaves du maréchal Pélissier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 45

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous souhaitons une femme qui porte les culottes.

Un orateur politique a dit avec raison : « Chaque peuple a le gouvernement qu'il mérite. » Il en est de même pour les maris.

Chères lectrices, nous avons la persuasion que plusieurs d'entre vous portent les culottes, sans connaître l'origine de cette locution populaire. Le supplément du *Figaro* nous l'a cependant expliqué dernièrement. Mais comme il est possible que vous ne l'ayez pas lu, nous allons reproduire ce qu'il disait à ce sujet. Voici :

Porter les culottes ! Cette singulière métaphore n'est pas nouvelle dans notre langue. Elle remonte au treizième siècle et a dû prendre naissance dans un spirituel fabliau de Hugues de Piaucèle, qui écrivait au temps de saint Louis. Ce fabliau a pour titre : *Sire Hain et dame Anieuse*.

Sire Hain, tailleur de son métier, est le plus doux et le plus patient des hommes. Malheureusement pour lui, il est uni à une femme capricieuse, violente, insupportable. Cette digne moitié n'a pas de plus grand bonheur que de contrarier son mari. Il suffit que le pauvre homme manifeste un désir, pour que sa femme fasse tout le contraire. Il voudrait manger des pois en grains, on lui sert de la purée; il demande de la purée, on lui présente des pois en grains. Il voudrait manger gras, il aura du maigre. Veut-il du maigre, il aura du gras. On comprend qu'une pareille existence finisse par devenir insupportable. Pourtant, malgré les contrariétés qu'il éprouve, il parle toujours à son irascible moitié avec la plus grande douceur.

Un jour, sire Hain dit à sa femme : « Ma chère femme, je me sens disposé à manger du poisson aujourd'hui. Voudrais-tu aller au marché m'en chercher un peu ? »

— Très bien, répond dame Anieuse; voulez-vous du poisson de mer ou de rivière ?

— Du poisson de mer. Les poissons de rivière ont trop d'arêtes; je ne puis les souffrir ».

La femme court chez Guillart le pêcheur, et rapporte... des épinoches, ainsi nommées parce qu'elles sont remplies d'arêtes.

Sire Hain, voyant cette acquisition, se permet d'adresser, doucement, quelques justes observations à sa femme. Celle-ci, n'ayant aucune bonne raison à présenter pour expliquer sa conduite, entre en fureur, accable son mari d'invectives et jette les épinoches au ruisseau.

Cette fois, le débonnaire tailleur se révolte... doucement. Il déclare à son épouse que les choses ne peuvent pas durer de cette façon; il faut décider lequel des deux conduira le ménage.

Voici comment il propose de trancher la question :

« Demain matin, dit-il, je poserai à terre dans la cour ma culotte, et celui de nous deux qui pourra s'en emparer sera maître et seigneur au logis ».

Dame Anieuse consent et va même chercher son voisin Simon et sa commère Aupais pour être juges du combat.

Les culottes déposées dans la cour, les deux rivaux s'avancent l'un contre l'autre. La ba-

taille fut longue : le poète ne dépense pas moins de cent quatre-vingts vers à la décrire. Dame Anieuse allait peut-être conquérir les précieuses culottes lorsque, en reculant, elle tombe dans un panier qu'elle n'avait pas vu et s'y enfonce les jambes en l'air de manière à ne plus pouvoir remuer. Elle crie à l'aide. Le mari profite de cet avantage inespéré et commence par revêtir les culottes, ou plutôt ce qui reste des culottes, car elles ont eu singulièrement à souffrir dans la mêlée.

Les juges déclarent que la femme est vaincue et qu'elle doit se soumettre. Elle résiste encore pourtant. Mais, comme on la menace de la laisser dans sa gênante position si elle n'abdique point toute prétention au gouvernement, elle finit par promettre obéissance.

Les zouaves du maréchal Pélissier.

Durant la guerre de Crimée, en 1855, les zouaves français se firent particulièrement remarquer par leur entrain et leur joyeuse humeur, que rien ne pouvait altérer.

« Le mardi-gras de cette année-là, nous disait dernièrement M. Louis Dagé, dans *La France*, fut célébré par eux, absolument comme s'ils s'étaient trouvés à Alger ou à Paris. Le soir, ils s'offrirent le régal d'un bal paré et travesti, où chacun arriva affublé d'un déguisement chapardé, Dieu sait où. Tant il y a qu'on y coudoyait les plus étranges costumes, et qu'on y voyait des têtes ayant subi des transformations hétéroclites. On y rencontrait des troupiers habillés en femmes, d'autres en nourrices; des sapeurs étaient en bébé ! »

« Mais tandis que le bal battait son plein, voilà qu'à l'aube naissante une alerte appelle tout le monde sous les armes; les Russes tentaient une sortie, et le tambour de résonner, les clairons de lancer leurs notes vibrantes. Ah ! sapristi, ce ne fut pas long ! Les zouaves, sans même se donner la peine de se déshabiller, coururent prendre leurs fusils, et, dans le costume bizarre que chacun avait adopté, ils foncèrent sur les Russes qu'ils eurent bientôt fait de ramener la baïonnette dans les reins. Ceux-ci n'opposèrent pas, d'ailleurs, une résistance sérieuse, car ils étaient épouvantés par le spectacle bizarre que présentaient leurs adversaires costumés et travestis.

« Saisis d'effroi, les Russes jetaient leurs armes et s'enfuyaient en criant :

— Ce sont des diables !

« On rit longtemps de cette aventure, dans le camp français, sous les murs de Sébastopol.

« Le nom du duc de Malakoff éveille en ma mémoire le souvenir du maréchal de Castellane. Ce dernier est connu pour ses excentricités, et surtout pour ces « petites guerres » qu'il aimait tant à

diriger, et qu'on a remplacées aujourd'hui par les grandes manœuvres.

« Un jour que le maréchal opérait, division contre division, par un soleil torride, deux soldats, plus harassés que leurs camarades, ou peut-être plus flemmards, s'assirent tranquillement sous un arbre dont l'ombrage leur offrait un abri protecteur. Sur l'herbe tendre, ils s'étendirent et s'installèrent commodément pour dormir.

« Malheureusement pour leur repos, Castellane les aperçut. Cette vue le mit en fureur, et il accourut au galop de son cheval.

« — Que faites-vous là, rossards ? leur cria-t-il.

« Les deux délinquants se relevèrent avec une hâte que l'on comprend bien, et déjà ils mesuraient, par la pensée, la longueur des jours de prison que le maréchal allait leur infliger, lorsque l'un d'entre eux s'avisait d'une réponse qui abasourdit Castellane.

« — Vous demandez ce que nous faisons, maréchal ?

« — Oui, je veux le savoir.

« — Eh bien, nous faisons les morts.

« — C'est, ma foi, vrai ! il en faut, même dans une petite guerre ! observa le maréchal... Eh bien, mes enfants, continuez ! conclut-il d'un ton radouci.

« Et il s'en alla échantonné d'avoir eu deux morts dans son armée. Quant à ces décédés bénévoles, ils se recouchèrent et s'endormirent.

« Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Castellane poussa le simulacre de la véritable guerre jusqu'à envoyer un fourgon et deux infirmiers pour relever les farceurs qui faisaient les morts. »

Avertisseur électrique pour les nourrices.

Jusqu'ici les nourrices, pour garder les jeunes enfants confiés à leurs soins, n'avaient d'autre ressource que de demeurer constamment auprès d'eux.

Désormais, il n'en sera plus de la sorte; grâce à l'avertisseur pour nourrices, celles-ci peuvent s'absenter en toute sécurité pour vaquer à leurs affaires tandis que le bébé dort, assurées qu'elles sont d'être prévenues au premier cri que l'enfant poussera à son réveil.

Le dispositif combiné pour obtenir un semblable résultat est d'ailleurs particulièrement ingénieux, tout en étant d'une réelle simplicité. Le système se compose d'un double appareil. Le premier, qui constitue le poste d'observation chargé de recueillir les cris de l'enfant, est formé d'un microphone placé près du berceau et relié au fil inducteur d'une bobine d'induction dont le fil induit se trouve relié lui-même à un petit électro-aimant placé au poste avertisseur.

Devant cet électro-aimant se trouve disposé le fléau d'acier d'une balance très sensible.

Quand l'enfant vient à crier, les vibrations de sa voix recueillies par le microphone